ANALYSE DES DONNÉES DE FRÉQUENTATION CYCLABLE 2022

vélo & territoires

COORDINATEUR DU RÉSEAU NATIONAL CYCLABLE

Juin 2023

VÉLO & TERRITOIRES, COORDINATEUR DU RÉSEAU NATIONAL CYCLABLE

Vélo & Territoires est un réseau de collectivités mobilisées dans une dynamique collégiale pour construire la France à vélo en 2030. Au cœur de ses attentions : achever les schémas vélo au profit de l'équilibre des territoires ; faire du vélo un outil de mobilité à part entière ; porter la France au premier rang des destinations mondiales du tourisme à vélo ; faire de la France une grande nation cyclable.

Reconnu pour son expertise technique au travers de la publication d'ouvrages et ses observatoires, interlocuteur privilégié de l'État et animateur de dynamiques de comités d'itinéraires au plus près des territoires, Vélo & Territoires est également le centre national de coordination pour EuroVelo, le Schéma des véloroutes européennes, et le porte-voix des collectivités au niveau européen.

SOMMAIRE

Introduction **4**

157 collectivités contributrices **5**

Méthodologie **7**

1 565 compteurs partagés 7

Périmètre de l'analyse 7

Définitions 8

Actualisation de la catégorisation des compteurs selon l'usage 9

Indicateurs nationaux **10**

La fréquentation vélo renoue avec les taux de croissance d'avant Covid : +13 % par rapport à 2021 et +41 % par rapport à 2018 10

Vacances scolaires et jours fériés propices à la pratique de loisirs 13

Analyses par milieu : les apports de la nouvelle grille de densité de l'Insee 13

Comment reconnaître la situation ou le profil d'utilisation d'un compteur grâce à ses données ? 16

Les compteurs utilitaires à la loupe 18

Les compteurs loisirs à la loupe 22

Les compteurs mixtes à la loupe 25

Palmarès des compteurs les plus fréquentés **28**

Introduction

Créée en 2013 par Vélo & Territoires, la Plateforme nationale des fréquentations (PNF) est au cœur de la connaissance de la pratique cyclable en France. Grâce à la mutualisation d'un nombre toujours plus important de compteurs, les données produites permettent d'accompagner de nombreuses réflexions stratégiques locales et nationales. **La PNF améliore la compréhension de la fréquentation des itinéraires et des pratiques cyclables et en soutient le développement**.

Comme en 2021, cette nouvelle édition de l'analyse des fréquentations cyclables s'attache à montrer qu'il existe non pas une, mais des pratiques différentes du vélo et que celles-ci peuvent se juxtaposer, se substituer ou se croiser sur une seule et même infrastructure. Ainsi, la PNF assoit son rôle de vigie sur le développement de l'usage du vélo, que ce soit en agglomération ou à la campagne, pour les loisirs ou pour la mobilité. C'est pourquoi **l'équipe de Vélo & Territoires tient à remercier les 157 contributeurs qui partagent leurs données** et qui rendent cette démarche possible.

L'analyse 2022 met, à nouveau, en avant l'identification et l'analyse des lieux de fréquentation par type de pratique :

- utilitaire,
- de loisirs,
- mixte (c'est-à-dire où pratiques de loisirs et utilitaires se rencontrent).

Grâce au partage croissant des données de comptage, une analyse détaillée de 21 itinéraires est désormais disponible et consultable sur le site Internet de Vélo & Territoires. Présentée sous la forme d'un tableau de bord dynamique, elle visualise les principaux indicateurs de la fréquentation cyclable des itinéraires éligibles[1] suivants :

- **Côté EuroVelo :** EuroVelo 1 - La Vélodyssée, EuroVelo 3 - La Scandibérique, EuroVelo 4 - La Vélomaritime, EuroVelo 5 - Via Romea Francigena, EuroVelo 6 - Véloroute des fleuves, EuroVelo 8 - La Méditerranée à vélo, EuroVelo 15 - Véloroute Rhin et EuroVelo 17 - ViaRhôna.

- **Côté véloroutes nationales :** V16 (Avenue verte London-Paris), V30 (Véloroute Vallée de Somme), V40 (La Véloscénie), V42 (Véloroute de la Rance et de la Vilaine), V43 (La Vélo Francette), V50 (La Voie Bleue), V51 (Tour de Bourgogne à Vélo), V62 (Belle Via), V65, V66, V73 (Via Fluvia), V80 (Canal des 2 mers à vélo) et V84 (La Véloccitanie).

Toutes les informations techniques concernant la PNF sont consultables sur la page dédiée du site Internet de Vélo & Territoires : www.velo-territoires.org.

[1] Un itinéraire est considéré comme éligible lorsqu'il dispose d'un nombre suffisant de compteurs (au moins un pour 50 km d'itinéraire en moyenne) et qu'ils sont répartis de façon homogène.

157 collectivités contributrices

47 % de plus qu'en 2020 et 13 % de plus qu'en 2021 !

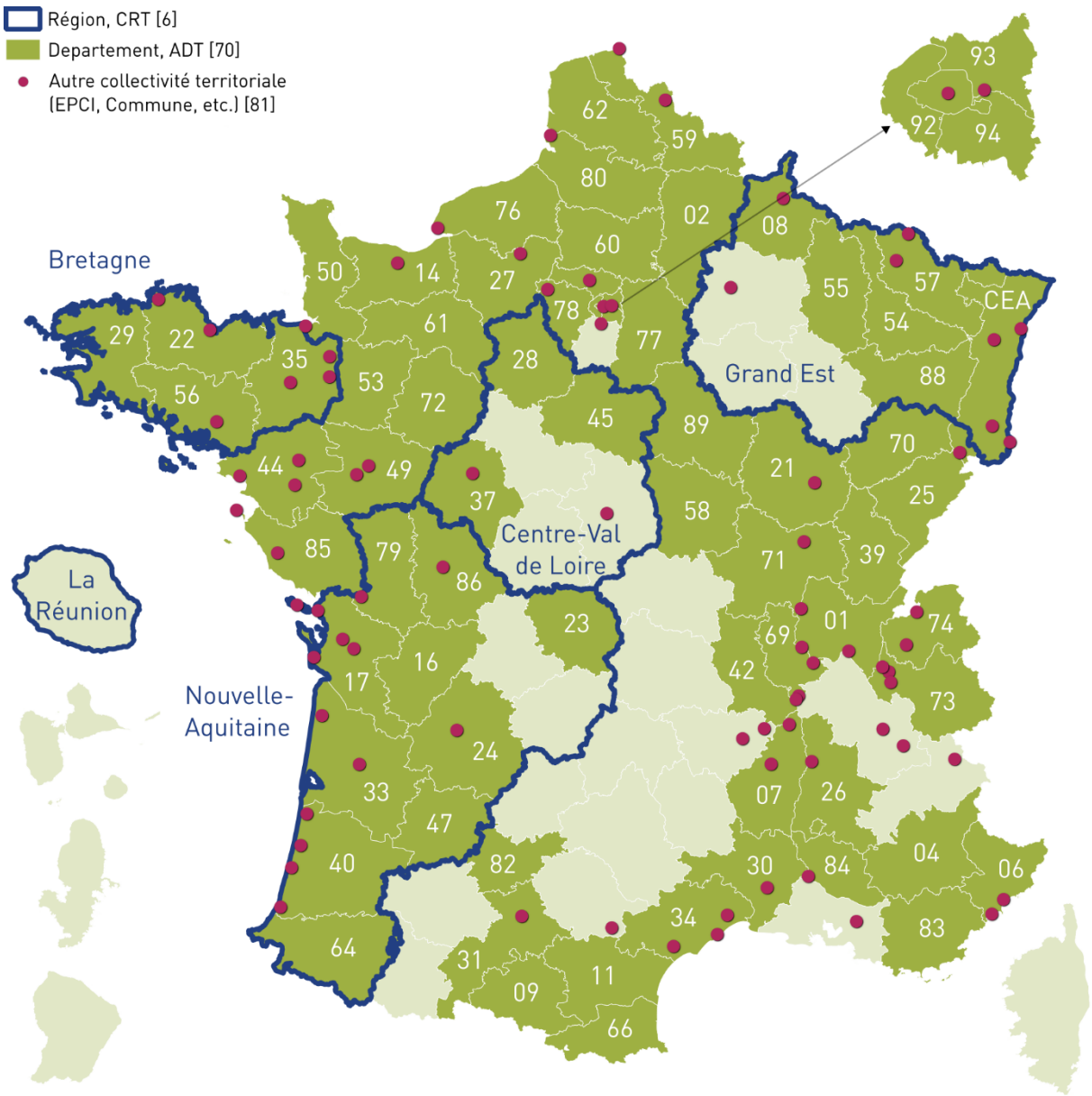

Un grand merci à tous les contributeurs

Les contributeurs déjà présents en 2021

ADT Ardèche, Ain Tourisme, Angers Métropole, Annemasse Les Voirons Agglomération, Agglomération Royan Atlantique, ART Grand-Est, Bordeaux Métropole, CA Annonay, CA Dijon, CA Grand Lac, CA Grand Montbéliard, CA Grand Poitiers, CA Le Grand Chalon, CA Le Grand Périgueux, CA Paris Saclay , CA Rochefort Océan, Caen la Mer Communauté Urbaine, CC Cœur de Saintonge, CC Côte Landes Nature, CC de la Veyle, CC de L'Ile de Ré, CC de l'Oisans, CC des Sucs, CC Dombes Saône, CC du Pays des Achards, CC Erdre et Gesvres, CC Grands Lacs, CC Île de Noirmoutier, CC Loire-Layon, CC Maremne Adour Côte-Sud, CC Médoc Atlantique, CC Mimizan, CC Pays de Montfaucon, CC Pilat Rhodanien, CC Plaine de l'Ain, CC Rives de Moselle, CD 02, CD 04, CD 06, CD 08, CD 09, CD 11, CD 14, CD 16, CD 17, CD 21, CD 22, CD 23, CD 24, CD 25, CD 26, CD 27, CD 28, CD 29, CD 30, CD 33, CD 34, CD 35, CD 37, CD 39, CD 40, CD 42, CD 44, CD 45, CD 47, CD 49, CD 50, CD 53, CD 54, CD 56, CD 58, CD 59, CD 60, CD 61, CD 62, CD 64, CD 66, CD 70, CD 71, CD 73, CD 74, CD 76, CD 77, CD 78, CD 79, CD 80, CD 82, CD 83, CD 84, CD 85, CD 86, CD 88, CD 89, CD 90, CD 92, CD 93, CD 95, Collectivité Européenne d'Alsace, CR Bretagne, CR de la Réunion, CRT Bretagne, CRT Centre-Val de Loire, CU Le Havre Seine Métropole, Dunkerque Grand Littoral, Eurométropole de Strasbourg, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, Grand Annecy, Grand Chambéry, Grand Lyon, Grand Paris Seine & Oise, Grenoble Métropole, Haut - Rhône – Tourisme, Ile de Beurre, Métropole Aix Marseille Provence, Métropole Européenne de Lille, Métropole Nice Côte d'Azur, Meuse Attractivité, Moselle Tourisme, Mulhouse Alsace Agglomération, Nantes Métropole, ONF LNA, PNR Haut-Languedoc, PNR Vexin Français, Rennes Métropole, Saint Brieuc Agglomération, Sète Agglopôle Méditerranée, Syndicat des Mobilités de Touraine, Syndicat du Canal du Berry, Syndicat mixte Avant Pays Savoyard, Syndicat Mixte de la Baie de Somme, Syndicat touristique du canal du Nivernais, Toulouse Métropole, Ville d'Avignon, Ville de Cannes, Ville de La Rochelle, Ville de Lannion, Ville de Montreuil, Ville de Nîmes et Ville de Paris.

Les nouveaux contributeurs

Agglomération Seine-Eure, CA Béziers, CA Région Nazairienne et de l'Estuaire, CA Vitré, CC Bouzonvillois Trois Frontières, CC Rosheim, CC Val 'Eyrieux, CD 31, CD 72, CD 94, Épernay agglomération, Établissement Public du Mont-Saint-Michel, Montpellier Méditerranée Métropole, PNR du Marais Poitevin, Valence Romans Déplacements, Ville de Briançon, Ville de Charleville-Mézières, Ville de Fougères et Ville Saint-Louis.

Nos financeurs et supporteurs

Ce rapport est réalisé avec le soutien financier de l'Ademe et du ministère chargé des Transports.

Avec le soutien technique

Financé par

Méthodologie

1 565 compteurs partagés

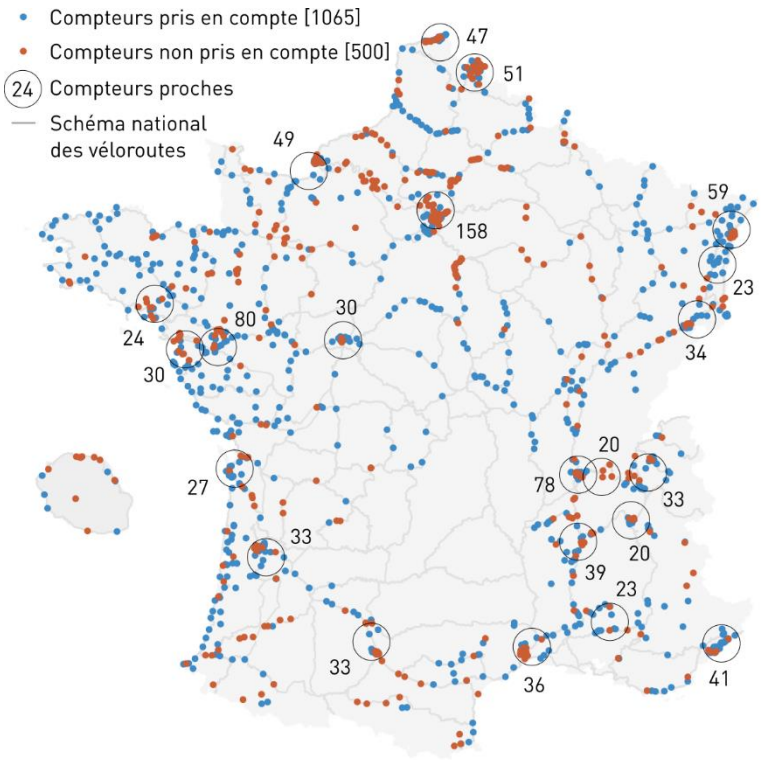

Fig. 1 : Carte des compteurs de vélos partagés sur la PNF, fin mai 2022

Ce rapport se base intégralement sur les données présentes dans la PNF.

Fin mai 2023, 157 contributeurs (collectivités, institutionnels...) ou open-data permettaient de collecter les données de 1 565 compteurs distinguant les vélos des autres modes de déplacement. Près de la moitié de ces compteurs (766) sont implantés sur des itinéraires nationaux et/ou européens en France, dont la vocation est à la fois touristique et utilitaire. Les autres sont placés sur des réseaux locaux.

Périmètre de l'analyse

Les analyses de ce rapport portent uniquement sur les données validées. La validation est le fruit d'un travail collaboratif entre Vélo & Territoires et les différents contributeurs. Les données aberrantes ou manquantes, lorsqu'elles ne sont pas corrigées, sont invalidées.

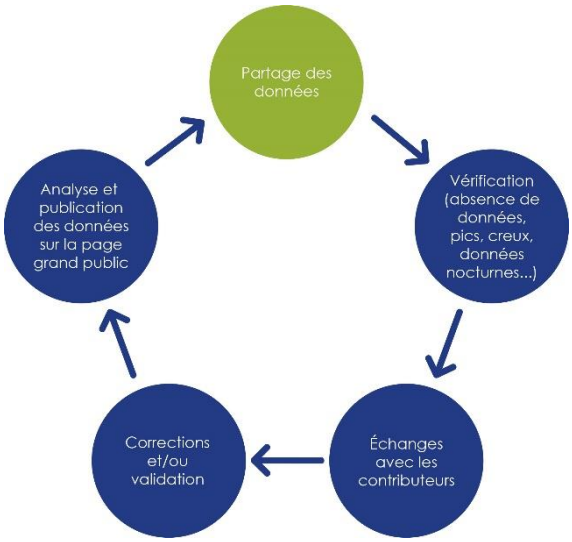

Fig. 2 : Processus d'intégration des données des compteurs de vélos

Qu'est-ce que l'on entend par corriger ? **Corriger fait référence à la reconstruction de données.** Afin de conserver un plus grand nombre de compteurs dans les analyses (évolutions, répartitions...), Vélo & Territoires reconstruit les anomalies dont la durée est comprise entre 1 et 7 jours, lorsque ce n'est pas réalisé par les propriétaires. Le choix a été fait de se limiter à ces durées afin qu'une méthode de reconstruction simple puisse être appliquée. Pour une anomalie à une heure H, cette méthode repose sur le calcul de la moyenne entre les données du même jour et de la même heure et de la semaine précédant l'anomalie, et les données du même jour et de la même heure de la semaine suivant l'anomalie. Par exemple, si le créneau de midi est manquant pour la journée du mercredi 8 mars, la reconstruction est réalisée en utilisant la moyenne des fréquentations du mercredi 1er mars à midi et du mercredi 15 mars à midi.

Il est important de noter que les données concernant les jours fériés ne sont actuellement pas reconstruites car la fréquentation y est fréquemment atypique.

Seuls les compteurs présentant au moins 90 % de données validées sur l'année sont intégrés dans les analyses de ce rapport. **Pour l'année 2022, 1 065 compteurs (sur les 1 565 réunis dans la PNF) sont pris en compte, soit 25 % de plus qu'en 2021.** Cette progression améliore la fiabilité des observations et permet de connaître la fréquentation cyclable d'un plus grand nombre d'itinéraires et de territoires.

Les évolutions sont calculées à échantillon comparable, c'est-à-dire sur la base des compteurs validés et uniquement pour les données communes aux périodes comparées. Pour un compteur présentant une absence de données de dix jours en janvier de l'année N, la comparaison est effectuée en excluant ces dix jours manquants pour les deux années, N et N-1. Ainsi, seule la période commune entre les deux années est prise en compte pour l'évolution. Les analyses sur la répartition (par mois, par jour...) sont réalisées sur la base des compteurs validés présentant des données sur l'ensemble de l'année

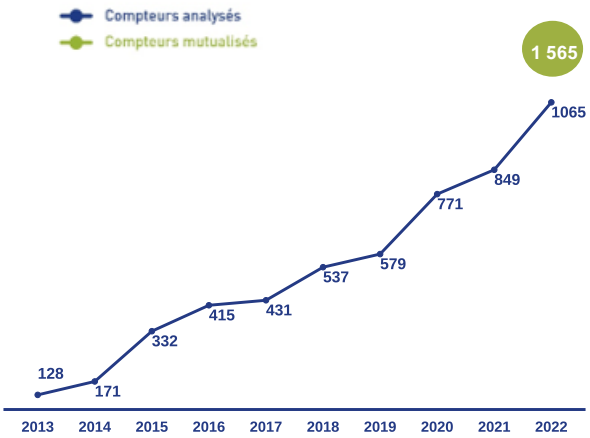

Fig. 3 : Nombre de compteurs intégrés dans les différentes analyses

En 2022, 32 % des compteurs ont été écartés des analyses, soit 5 points de moins que pour le rapport 2021. Même si la situation s'améliore, un grand nombre de compteurs ont été exclus des analyses soit car ils ont été installés en cours d'année, soit car ils comportent des données aberrantes ou absentes sur de longues périodes dues à des pannes de matériel.

Depuis mai 2020, Vélo & Territoires publie chaque mois un bulletin de suivi de la fréquentation cyclable. Ces analyses sont réalisées sur la base d'un échantillon représentatif de compteurs (près de 300) partagés avec la PNF. Néanmoins, le périmètre de ces bulletins et du présent rapport étant différent, il est possible que certaines observations publiées dans ce rapport diffèrent de celles publiées dans les bulletins. À cela plusieurs explications : le plus grand nombre de compteurs inclus dans les observations fiabilise les résultats, des collectivités peuvent avoir apporté des corrections à leurs données...

Définitions

Une partie des analyses est conduite en fonction du milieu d'implantation des compteurs. Cette information est établie à partir de la classification des communes de l'Insee, réalisée sur la base de la densité de population au km². Jusqu'à 2021, on distinguait trois milieux :

Urbain : communes densément peuplées correspondant à des zones urbanisées et très fortement urbanisées (agrégation de carreaux de plus de 1 500 hab./km²).

Périurbain : communes de densité intermédiaire correspondant à des zones périurbaines ou des petites villes (agrégation de carreaux de 300 à 1 500 hab./km²).

Rural : communes peu denses et très peu denses correspondant à des zones rurales (agrégation de carreaux de moins de 300 hab./km²). Cet espace est très vaste, il représente près de 90 % des communes françaises.

Depuis 2022, l'Insee adopte la nouvelle proposition d'Eurostat autour d'un découpage en sept niveaux. Cette grille offre l'opportunité d'analyser de manière plus approfondie les zones semi-denses et peu denses, de même que faire des comparaisons avec les autres pays européens.

- **Pour le milieu urbain :**

Grands centres urbains : communes densément peuplées correspondant à des zones très fortement urbanisées (agrégation de carreaux de plus de 1 500 hab./km² et une population de plus de 50 000 habitants).

- **Pour le milieu périurbain :**

Centres urbains intermédiaires : communes semi-denses correspondant à des zones urbanisées (agrégation de carreaux de plus de 1 500 hab./km² et une population entre 5 000 et 49 999 habitants).

Ceintures urbaines : communes semi-denses périurbaines correspondant à des zones urbanisées (agrégation de carreaux de plus de 300 hab./km² et une population entre 5 000 et 49 999 habitants).

Petites Villes : communes semi-denses non péri-urbaines correspondant à des zones urbanisées (agrégation de carreaux de plus de 300 hab./km² et une population entre 5 000 et 49 999 habitants).

- **Pour le milieu rural :**

Bourgs ruraux : communes semi-denses correspondant à des zones rurales (agrégation de carreaux d'au moins 300 hab./km² et une population entre 500 et 4 999 habitants).

Rural à habitat dispersé : communes peu denses correspondant à des zones rurales (agrégation de carreaux d'au moins 50 hab./km² quelle que soit la population).

Rural à habitat très dispersé : communes très peu denses correspondant à des zones rurales (agrégation de carreaux de moins de 50 hab./km² quelle que soit la population).

Des informations complémentaires sur cette méthode de segmentation sont disponibles sur le site Internet de l'Insee : https://www.insee.fr/fr/information/6439600

Actualisation de la catégorisation des compteurs selon l'usage

En 2015, grâce à un partenariat avec l'université de McGill à Montréal, Eco-Compteur a établi **un typage des compteurs en fonction de l'usage de la voie**. Cette catégorisation, réalisée selon le profil horaire et journalier des données produites par les compteurs observés, permet de classer les compteurs présents dans la PNF en trois catégories : **utilitaires, mixtes et loisirs.** En utilisant la même méthode, cette catégorisation a été mise à jour pour l'ensemble des compteurs pris en compte dans l'analyse 2022, conformément aux années précédentes.

AVERTISSEMENT : Les chiffres ci-après mettent en évidence des tendances de fréquentation en comptabilisant des passages. Ils ne relatent pas les fréquentations effectives. Autrement dit, ils ne dénombrent pas les personnes ayant emprunté l'itinéraire, et encore moins le nombre de touristes à vélo ou de cyclistes utilitaires proprement dits. Pour des informations plus qualitatives, il est nécessaire de se reporter aux enquêtes menées directement par les collectivités telles que les enquêtes de fréquentation et d'impact, les enquêtes ménages déplacements ou les enquêtes mobilité certifiées du Cerema.

Indicateurs nationaux

La fréquentation vélo renoue avec les taux de croissance d'avant Covid : +13 % par rapport à 2021 et +41 % par rapport à 2018

L'évolution reste différenciée selon la pratique et les lieux observés

En 2022, la fréquentation cyclable augmente de 13 % au niveau national par rapport à 2021. Ce chiffre masque deux tendances différentes. D'un côté, la poursuite d'une forte progression des pratiques utilitaires (+15 %) et urbaine (+14 %). De l'autre côté, une progression modérée, voire une stagnation pour les autres milieux (+2 % en périurbain et +4 % en rural) et pratiques (+3 % pour les loisirs, +5 % pour la pratique mixte). Ces dernières semblent atteindre un nouveau plafond. Chaque évènement extérieur est un potentiel facteur de ralentissement de la croissance. Pour mémoire, en 2022, la période estivale, propice à la pratique de loisirs et touristique, a été marquée par de fortes chaleurs et d'incendies.

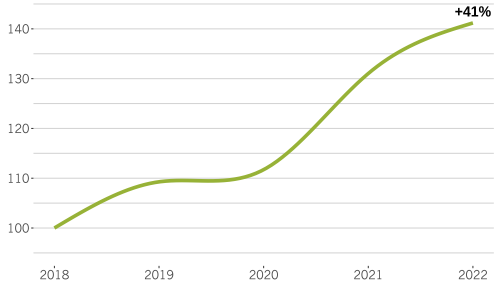

Fig. 4 : Évolution du nombre de passages à échantillon comparable (base 556 compteurs)

La tendance générale est cependant à la hausse suggérant une nouvelle normalité pour les chiffres de la mobilité à vélo : celle d'une augmentation discrète et constante des volumes de fréquentation. À échantillon comparable, sur les cinq dernières années, le nombre de passages de vélos enregistrés par les compteurs a augmenté de 41 %. Ces résultats sont à différencier selon les territoires observés.

2022 : météo clémente, pistes animées

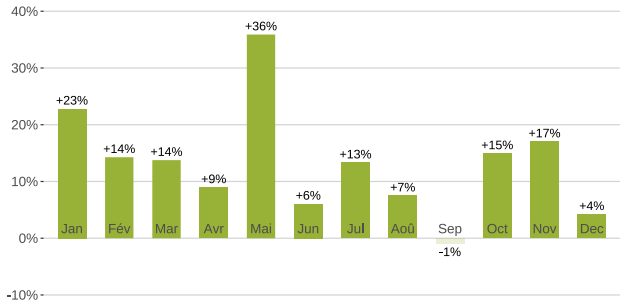

Fig. 5 : Évolution du nombre de passages mensuels 2022 par rapport à 2021, à échantillon comparable (base 436 compteurs)

Par rapport à 2021, **l'année 2022 a connu une croissance mensuelle comprise entre +4 % et +36 %,** excepté en septembre où elle baisse de 1 %. La raison ? En 2022, le mois de septembre a connu des gelées précoces sur la dernière quinzaine du mois entraînant une forte baisse de la fréquentation en milieux rural et périurbain. La fréquentation en milieu urbain, également impactée par les précipitations, n'a pas pu compenser cette baise.

La moyenne journalière 2022 suit une tendance comparable à celle de 2021 (hors périodes de confinement). Quelques décalages sont facilement explicables par des évènements météorologiques ou de déconfinement. Globalement, la fréquentation 2022 est supérieure à celle de 2021 (+13 %) et s'inscrit dans la continuité des tendances observées en 2019 et les années précédentes : une fréquentation au-dessus de la moyenne entre le début du printemps et la fin de l'automne.

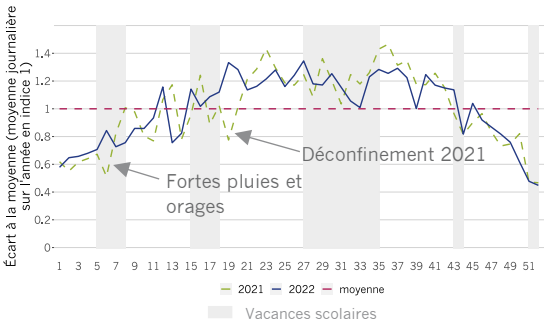

Fig. 6 : Comparaison de la fréquentation journalière en 2021 et 2022, à échantillon comparable (base 436 compteurs)

Saisonnalité de la fréquentation cyclable : une moyenne nationale qui masque les réalités locales

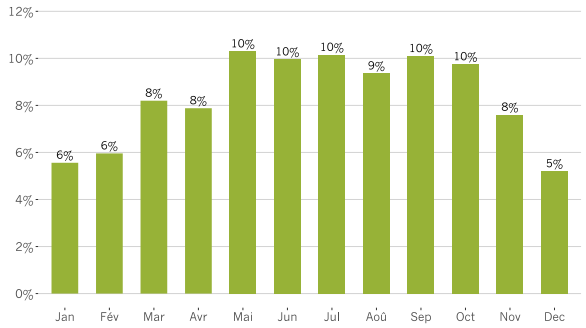

Fig. 7 : Répartition mensuelle des passages 2022 (base 928 compteurs)

La fréquentation mensuelle à l'échelle nationale est plutôt lissée sur l'année sans véritable saisonnalité. La période de mai à octobre concentre 59 % des passages enregistrés en 2022. Globalement, chaque mois de l'année est propice à la pratique du vélo, mais pour quel type de pratique ? Est-elle la même sur tout le territoire ?

La quasi-absence de saisonnalité de la fréquentation observée au niveau national est surtout le reflet de la pratique utilitaire. Celle-ci est relativement stable durant toute l'année. Elle présente un léger infléchissement en août et un pic de retour en activité en septembre. **La pratique de loisirs demeure très saisonnière et fortement concentrée sur la période de juillet-août**. À eux seuls, ces deux mois enregistrent 37 % des passages de l'année pour cette pratique.

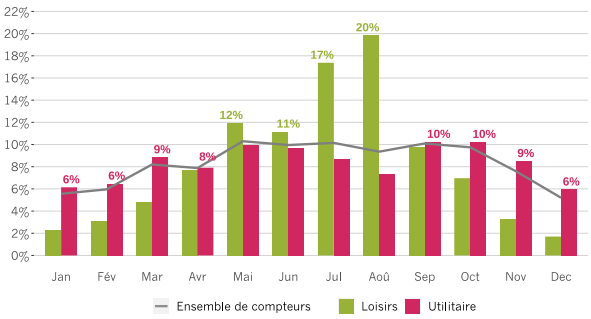

Fig. 8 : Répartition mensuelle des passages 2022 par type de pratique (base 351 compteurs "loisirs", 309 compteurs "utilitaires" et 928 compteurs pour l'ensemble)

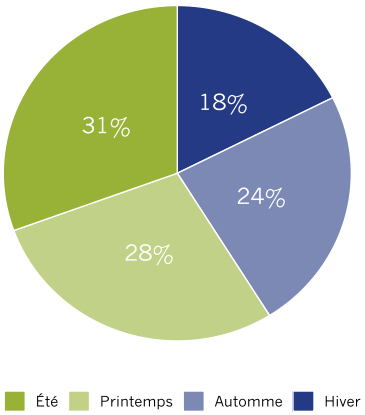

Fig. 9 : Répartition des passages 2022 selon la saison (base 928 compteurs)

L'été représente toujours la plus grande part des passages de vélos annuels (31 %). Ce poids tend néanmoins à diminuer au profit du reste de l'année. Comme pour la répartition par mois, la tendance diffère selon le milieu ou la pratique observée. **En zone rurale, la fréquentation se concentre sur le printemps et l'été**. Ces deux saisons représentent 80 % des passages et l'été à lui seul 50 %. Le printemps 2022 a gagné 3 points par rapport à 2021 grâce à la fin des mesures de confinement. En zone urbaine, la fréquentation se répartit sur l'ensemble de l'année. Les poids du printemps, de l'été et de l'automne sont similaires (entre 25 % et 28 %). L'hiver représente 19 % des passages, soit 1 point de plus qu'en moyenne nationale.

Le vélo, une pratique de tous les jours

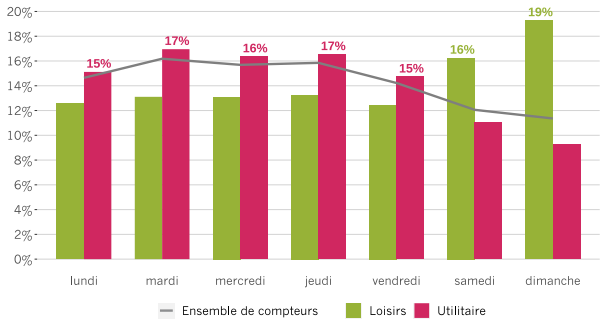

Fig. 10 : Répartition des passages 2022 selon les jours de la semaine et le type de pratique (base 351 compteurs "loisirs", 309 compteurs "utilitaires" et 928 compteurs pour l'ensemble)

La fréquentation cyclable est présente sur l'ensemble des jours de la semaine. On note toutefois une différence de niveau de fréquentation entre la semaine et le week-end. Cette différence s'accentue en fonction de la pratique observée. Logiquement, **la pratique utilitaire est plus importante que la moyenne en semaine et la pratique de loisirs est plus importante le week-end**.

De la même façon, **la répartition horaire varie entre les jours de semaine et le week-end**.
La courbe de la semaine laisse apparaître deux pics de fréquentation (de 7h à 9h et de 17h à 19h) correspondant en grande partie aux trajets domicile-travail. Le week-end, on observe deux pointes plus resserrées dans le temps (de 10h à 12h et de 14h à 17h). Il convient de noter que la courbe des jours en semaine montre un changement subtil : le pic entre 7h et 8h dépasse 10 % des passages de la journée contre 8 % en 2021, signe du retour au travail en présentiel. En revanche, le week-end, aux heures de pointe du matin et de l'après-midi, le pourcentage de passages a diminué entre 1 et 2 points. Cela n'indique toutefois pas une diminution du trafic global durant le week-end. En effet, en 2022, le nombre moyen de passages enregistré les week-ends était de 468 par jour et par compteur contre à 399 en 2021.

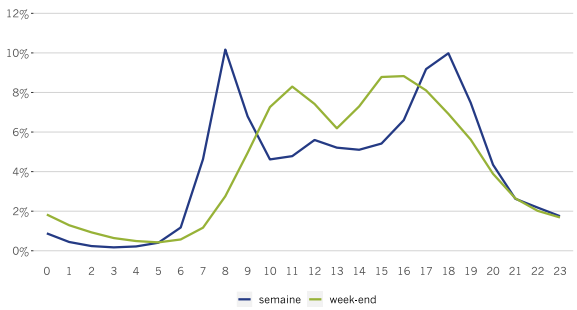

Fig. 11 : répartition horaire des passages 2022 en semaine et le week-end (base 928 compteurs)

Vacances scolaires et jours fériés propices à la pratique de loisirs

Dans l'analyse suivante, les jours de vacances scolaires correspondent à l'ensemble des jours de congés des trois zones définies par le ministère de l'Éducation nationale, pour chacune des périodes de vacances.

À chaque pratique sa période de prédilection. On constate une pratique utilitaire légèrement supérieure à la moyenne hors vacances scolaires, mais qui baisse en période de congés. La pratique de loisirs, elle, augmente pendant les vacances scolaires et jours fériés.

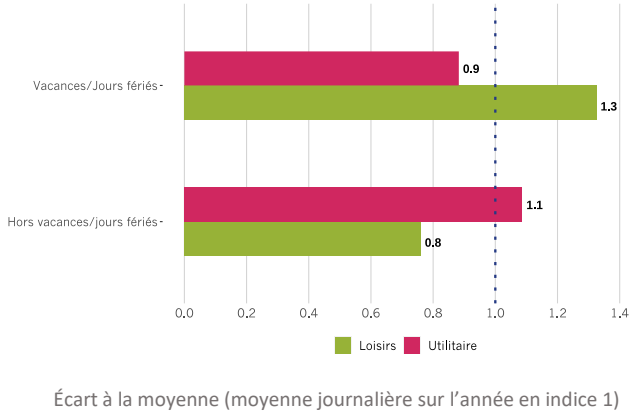

Fig. 12 : Comparaison de la fréquentation vacances scolaires et jours fériés / hors vacances scolaires selon le type de pratique en 2022 (base 351 compteurs "loisirs", 309 compteurs "utilitaires")

Palmarès des journées les plus fréquentées

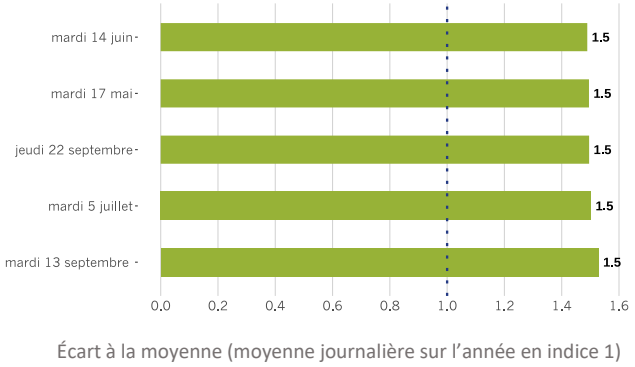

Fig. 13 : Palmarès des jours les plus fréquentés en 2022 (base 928 compteurs)

Dans le top 5, figurent quatre mardis et un jeudi. **Tous ces jours se déroulent en dehors des périodes de vacances**.

En zone urbaine, le mois de septembre continue d'être le mois de prédilection des cyclistes. En zone rurale, le mois d'août demeure le plus fréquenté et en particulier la semaine précédant le 15 août (2e du top 5 rural). À la différence de la moyenne nationale, les écarts sont importants (entre 3,0 et 3,3 fois la moyenne pour les journées record).

Analyses par milieu : les apports de la nouvelle grille de densité de l'Insee

La classification communale de densité établie par l'Insee jusqu'en 2021 a servi à Vélo & Territoires pour établir **un outil d'analyse segmenté en trois niveaux : urbain, périurbain et rural. Ces catégories favorisent une compréhension plus nuancée des résultats, allant au-delà des moyennes nationales** qui masquent des particularités territoriales. Cependant, malgré leur utilité, ces niveaux peuvent encore dissimuler des disparités, particulièrement dans les zones moins denses. C'est pourquoi en 2022, une nouvelle grille de densité en sept niveaux a été rendue publique. Elle divise le territoire en : **grands centres urbains, centres urbains intermédiaires, ceintures urbaines, petites villes, bourgs ruraux, rural à habitat dispersé et rural à habitat très dispersé**[2]. Avec l'ambition d'approfondir l'étude des dynamiques vélo dans les zones périurbaines et rurales, Vélo & Territoires a intégré ces nouvelles données à ses travaux d'analyse.

[2] Quelques exemples par niveau : centres urbains intermédiaires (Saint-Nazaire, Charleville-Mézières), ceintures urbaines (Trévoux, Bouchemaine), petites villes (Lannion, Annonay, Biscarrosse), bourgs ruraux (Mimizan, Eymeux), rural à habitat dispersé (Beaumont-Du-Ventoux, Beaubec-La-Rosière) et rural à habitat très dispersé (Saint-Michel-De-Chabrillanoux, Saint-Paul-Sur-Ubaye)

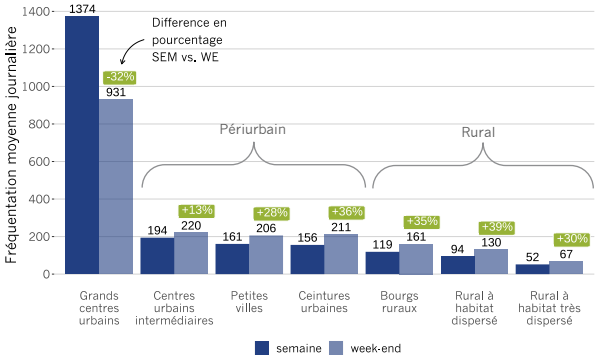

Fig. 14 : Fréquentation moyenne journalière 2022 par milieu (selon les sept niveaux de l'Insee) en semaine et en week-end (base 928 compteurs)

La pratique cycliste est généralement plus élevée les week-ends dans les zones périurbaines et rurales, alors que dans les grands centres urbains, elle prédomine durant la semaine. Toutefois, les écarts entre la semaine et le week-end ne sont pas uniformes. Dans les ceintures urbaines, la fréquentation le week-end est supérieure de 36 % à celle de la semaine, alors que pour les centres urbains intermédiaires, cette différence est plus modérée, se limitant à seulement 13 %. L'écart entre la semaine et le week-end pour les ceintures urbaines dépasse celui des petites villes (+28 %) et s'approche de celui des bourgs ruraux (+35 %).

Les nuances se dessinent également en milieu rural. En juillet et août, période d'effervescence estivale, les petites villes voient leur fréquentation grimper plus haut que les bourgs ruraux et les zones à habitat dispersé. Ces dernières, malgré leur cadre invitant à la détente et aux loisirs, n'arrivent pas à rivaliser avec le dynamisme estival des petites villes.

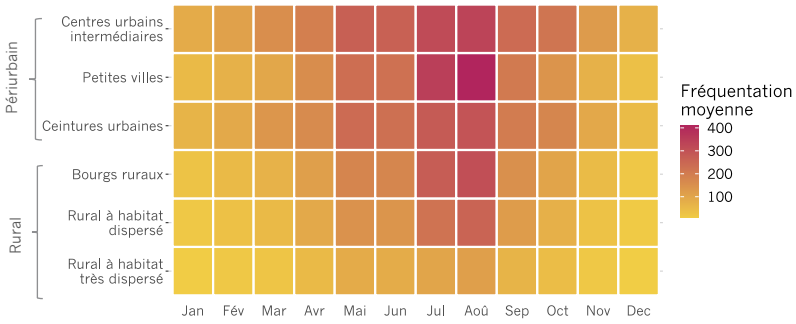

Fig. 15 : Fréquentation moyenne mensuelle 2022 par milieu sur la base de la division en sept niveaux de l'Insee (base 563 compteurs)

Ceintures urbaines intermédiaires et bourgs ruraux animateurs de la fréquentation

En zone périurbaine, 42 % des passages de vélos sont réalisés dans les ceintures urbaines. Ce chiffre semble correspondre exactement à la part des compteurs de vélos implantés dans ces zones. En revanche, une autre donnée attire l'attention. Seuls 22 % des compteurs sont situés dans les centres urbains intermédiaires, et pourtant, ils enregistrent 28 % de l'ensemble des passages. Qu'est-ce que cette différence signifie ? **Les ceintures urbaines intermédiaires contribuent à la fréquentation périurbaine au-delà des proportions attendues.**

En zone rurale, cet effet est plus important. 48 % des compteurs des compteurs analysés sont implantés en zone rurale à habitat dispersé, mais ils concentrent seulement 41 % de la fréquentation. En revanche, 47 % des compteurs sont installés dans les bourgs ruraux et ils enregistrent à eux seuls 57 % des passages. Cela signifie **que les bourgs ruraux**

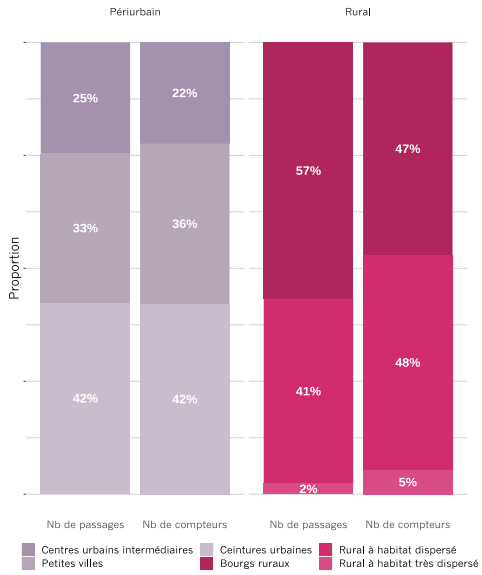

Fig. 16 : Répartition totale des passages et des compteurs 2022 par milieu sur la base de la division en sept niveaux de l'Insee (base 1 065 compteurs)

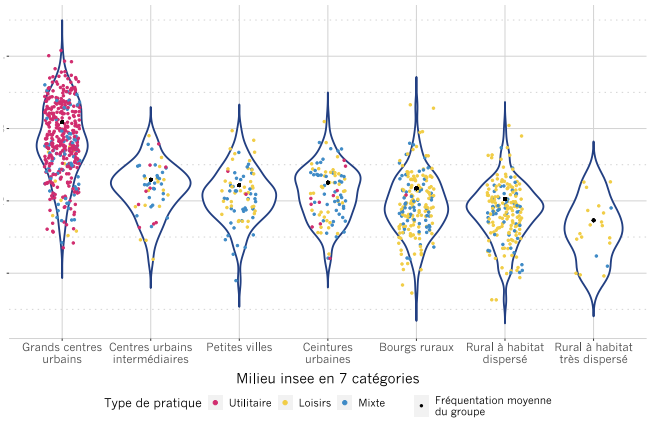

Fig. 17 : Distribution des compteurs 2022 par milieu (selon les sept niveaux de l'Insee) et par type de pratique (base 1 065 compteurs)

sont les principaux animateurs de la fréquentation cycliste en milieu rural. Le diagramme en violon permet de visualiser la distribution des compteurs par milieu et de nuancer les fréquentations moyennes. Les sections les plus larges du diagramme, les "hanches", indiquent une concentration de données. Le point noir, symbolisant la moyenne, révèle que pour certains milieux, celle-ci se situe plus haut ou plus bas que la zone de regroupement des données. Les bourgs ruraux illustrent parfaitement ce phénomène.

En 2022, la progression du nombre de passages de vélos au niveau national se retrouve sur la majorité des compteurs, indépendamment du milieu. Cependant, l'augmentation est plus prononcée en milieu urbain où 88 % des compteurs affichent une évolution positive et dans les différents milieux ruraux où 58 % à 74 % des compteurs enregistrent également une progression.

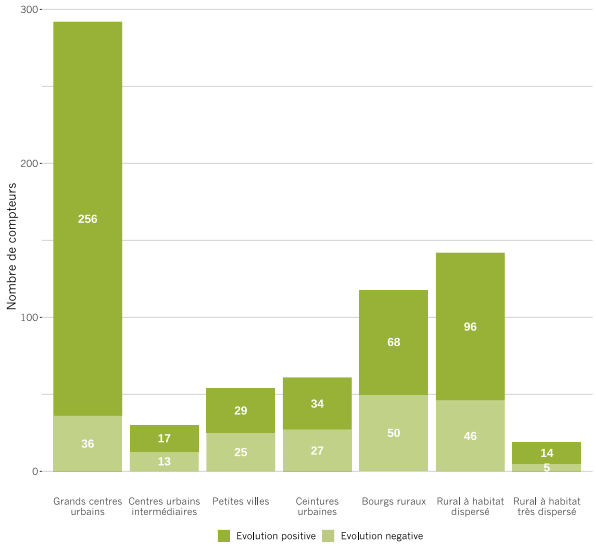

Fig. 18 : Nombre de compteurs par type d'évolution (positive-négative), par milieu sur la base de la division en sept niveaux de l'Insee (base 716 compteurs)

Comment reconnaître la situation ou le profil d'utilisation d'un compteur grâce à ses données ?

Les différentes courbes d'analyse des données sont très spécifiques à un type de pratique ou un milieu observé.

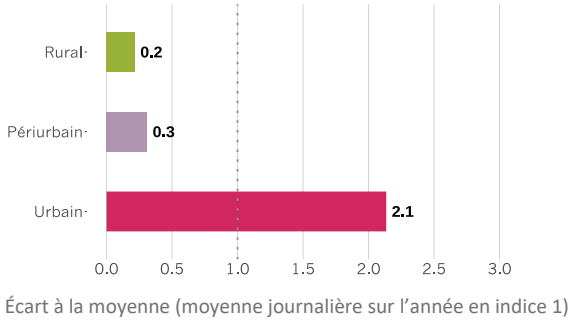

Fig. 19 : Comparaison de la fréquentation 2022 selon le type de milieu (base 928 compteurs)

Les compteurs urbains se distinguent généralement par une fréquentation journalière plus élevée que la moyenne.

Les fréquentations utilitaires et urbaines sont facilement reconnaissables par **un profil mensuel plutôt lisse** présentant une légère baisse de fréquentation en août. De la même façon, la fréquentation est assez homogène sur la semaine **et connaît un infléchissement le week-end**.

La fréquentation de loisirs et la fréquentation rurale présentent des profils relativement similaires avec **un pic en été** et une fréquentation hivernale en retrait. La fréquentation les jours de semaine est assez homogène, mais inférieure à la moyenne nationale. **Les samedis et dimanches représentent une part plus importante de la fréquentation** que la moyenne.

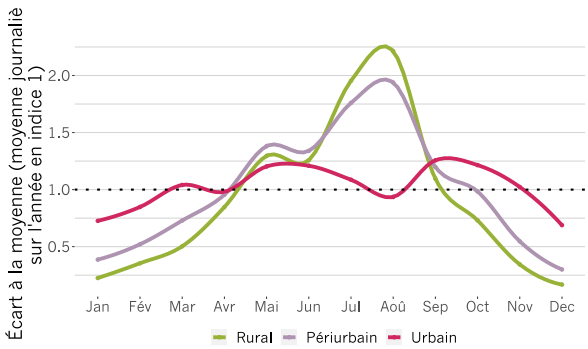

Fig. 20 : Variation mensuelle de la fréquentation 2022 selon le milieu (base 928 compteurs)

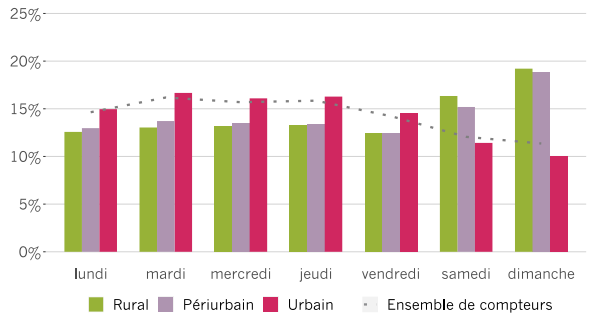

Fig. 21 : Répartition du nombre de passages 2022 selon les jours de la semaine (base 928 compteurs)

En 2022, les fréquentations utilitaires prennent le devant de la scène

Grâce à l'analyse fine des données, un profil type a été attribué à chaque compteur partagé sur la PNF, en fonction de la pratique qui y est majoritairement observée. Sur les 1 065 compteurs retenus pour l'analyse 2022, près de 37 % enregistrent principalement une pratique de loisirs, 34 % des déplacements utilitaires et environ 29 % un usage mixte (à la fois de loisirs et utilitaire).

La pratique utilitaire représente des volumes conséquents avec une fréquentation moyenne journalière 2,2 fois supérieure à la moyenne nationale. En 2022, **par rapport à 2021,** elle **progresse de 15 % sur l'année** et de 14 % hors périodes de confinement. À l'image de la fréquentation observée en zone urbaine, celle-ci est plus importante en semaine que le week-end. C'est également une pratique à la saisonnalité peu marquée.

La pratique de loisirs est observée principalement par des compteurs présents sur des itinéraires EuroVelo ou sur le Schéma national des véloroutes (69 % des compteurs loisirs analysés). Après une année 2021 record, **la fréquentation 2022** garde le cap avec **une croissance modérée (+3 % par rapport à 2021)** et ce malgré les fortes chaleurs et les incendies qui ont notamment marqué la façade atlantique.

Les compteurs dits de « pratiques mixtes » correspondent à des points enregistrant à la fois une pratique de loisirs et une pratique utilitaire. De fait, ils présentent des caractéristiques communes à ces deux profils. En 2022, **par rapport à 2021,** ces compteurs enregistrent une **hausse du nombre de passages de +5 % sur l'année** et de +6 % hors périodes de confinement.

Fréquentation en fonction du type de pratique : chiffres clés

	Ensemble des compteurs	Loisirs	Mixtes	Utilitaires
Nombre de compteurs analysés en 2022	**1 065**	394	308	363
Part des compteurs sur le Schéma national des véloroutes (dont EuroVelo)	**51 %**	69 %	64 %	21 %
Nombre de passages journaliers moyen 2022	**578**	148	290	1 291
Nombre de compteurs utilisés pour l'évolution 2022/2021	**716**	261	205	250
Évolution 2022/2021	**+13 %**	+3 %	+5 %	+15 %
Évolution 2022/2021 (hors périodes de confinement)	**+12 %**	+2 %	+6 %	+14 %
Nombre de passages journaliers moyen en semaine	**617**	123	252	1 494
Nombre de passages journaliers moyen le week-end	**467**	168	310	942
Poids de la semaine	**77 %**	64 %	67 %	80 %
Poids du week-end	**23 %**	36 %	33 %	20 %
Nombre de passages journaliers moyen en juillet et août	**659**	297	435	1 262
Nombre de passages journaliers moyen sur le reste de l'année	**556**	103	235	1 350
Poids de juillet et août	**20 %**	37 %	27 %	16 %
Poids du reste de l'année	**80 %**	63 %	73 %	84 %

Les compteurs utilitaires à la loupe

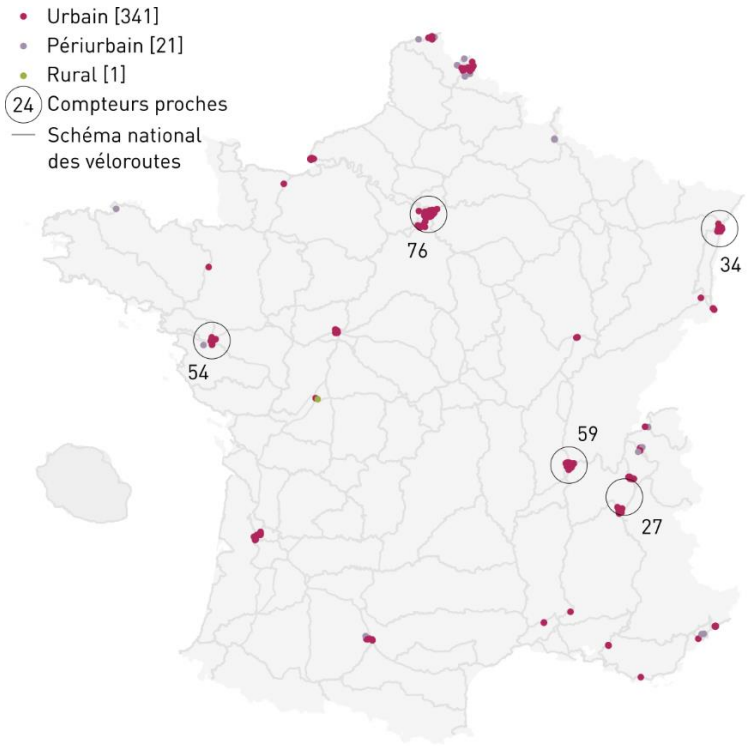

Fig. 22 : Carte des compteurs “utilitaires” pris en compte dans les analyses

Comme le montre la carte, 363 compteurs utilitaires sont utilisés pour les analyses 2022. Ceux-ci sont avant tout implantés en milieu urbain (94 % des compteurs intégrés aux analyses 2022).

Les compteurs dits utilitaires représentent 34 % des compteurs pris en compte dans les analyses 2022.

En 2022, la fréquentation moyenne journalière des compteurs utilitaires était de 1 291 passages par compteur, soit 2,2 fois plus que la moyenne nationale. À souligner que cette moyenne est de 1 423 passages pour les compteurs utilitaires implantés sur le Schéma national des véloroutes, contre 1 255 pour ceux situés hors Schéma national. La mobilité à vélo du quotidien est désormais favorisée, à la fois par les itinéraires structurants du Schéma national et par l’ensemble des aménagements réalisés à l’échelle locale. Il convient de garder à l'esprit que l’analyse 2022 s’appuie sur 285 compteurs utilitaires implantés en dehors du Schéma national et 78 sur celui-ci.

Une pratique en progression : +15 % de passages par rapport à 2021

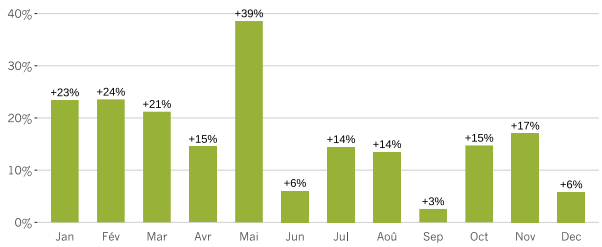

Fig. 23 : Évolution du nombre de passages mensuels 2022 par rapport à 2021, à échantillon comparable (base 118 compteurs “utilitaires”)

La pratique utilitaire du vélo a connu une hausse chaque mois de l’année, avec une progression minimale de +3 % en septembre.

La fréquentation utilitaire moyenne est comprise entre 935 passages par jour et par compteur en janvier et 1 664 passages en septembre. Elle dépasse la moyenne de mars à novembre, excepté en août. En effet, malgré de belles progressions enregistrées en hiver et en août, la fréquentation de ces périodes demeure sous la moyenne. Le période la plus fréquentée tend à s’allonger. Le mois de septembre traditionnellement considéré comme le mois des « bonnes intentions » est désormais suivi de près par octobre. Ils enregistrent respectivement 1 664 et 1 608 moyens de passages journaliers par compteur.

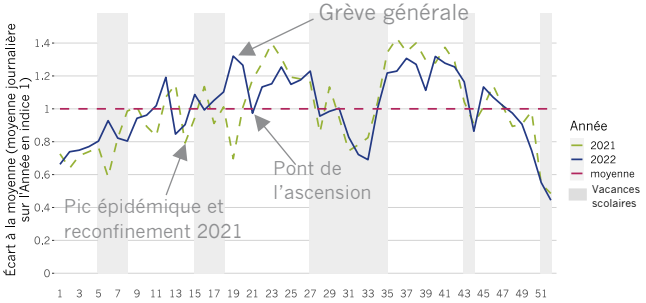

Fig. 24 : Comparaison de la fréquentation journalière en 2022 et 2021, à échantillon comparable (base 118 compteurs “utilitaires”)

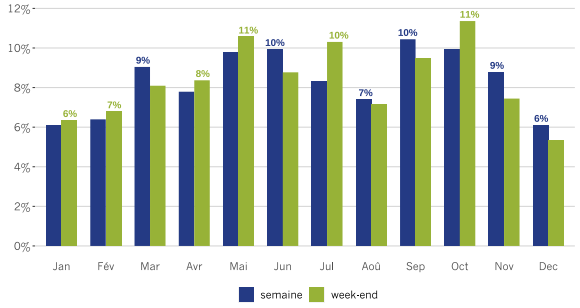

Fig. 25 : Répartition mensuelle des passages 2022 (base 309 compteurs “utilitaires”)

La distribution mensuelle des passages est restée assez similaire à celle observée en 2021. Il est intéressant de constater que si en 2022 les mois de septembre et octobre font quasi-jeu égale sur les volumes de fréquentation enregistrés, les temps de pratique y sont différents. En septembre, il s’agit principalement d’une pratique en semaine liée en grande partie aux déplacements pendulaires domicile-travail ou domicile-lieu de scolarisation. En octobre, la pratique le week-end est prépondérante. Elle peut mettre en évidence deux phénomènes possibles : une pratique utilitaire liée à des déplacements pour se rendre à des activités ou faire des courses ou plus probable, une pratique de loisirs notamment liée aux vacances de la Toussaint, montrant ainsi que même sur un compteur à pratique dominante « utilitaire » d’autres pratiques sont observées.

En toute logique, **la fréquentation utilitaire est plus importante les jours ouvrés** que le week-end. Avec des niveaux de fréquentation qui varient de 1 494 passages en moyenne par jour et par compteur les jours de semaine à 942 passages les jours de week-end.

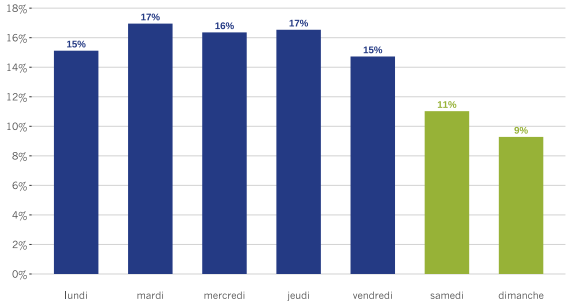

Fig. 26 : Répartition du nombre de passages 2022 selon les jours de la semaine (base 309 compteurs “utilitaires”)

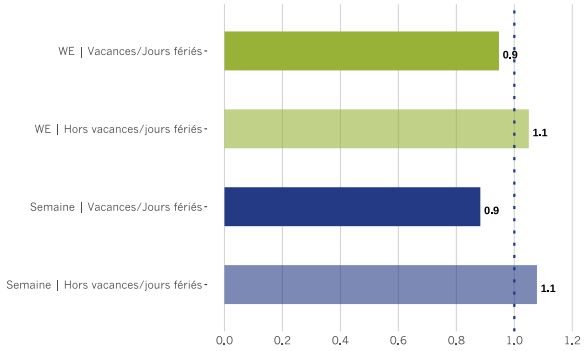

Écart à la moyenne (moyenne journalière sur l’année en indice 1)

Fig. 27 : Comparaison de la fréquentation vacances scolaires et jours fériés / hors vacances scolaires (base 309 compteurs “utilitaires”)

De la même façon, **la fréquentation utilitaire est plus importante hors vacances scolaires et jours fériés**. Ceci est vrai en semaine (1 318 passages par jour et par compteur pendant les vacances et jours fériés et 1 610 hors congés) comme le week-end (892 pendant les congés contre 990 hors congés).

La fréquentation utilitaire s’organise essentiellement autour de deux pics liés aux heures de pointe : de 7h à 9h le matin et de 17h à 19h l’après-midi. Ces créneaux représentent 52 % des passages comptabilisés en semaine.

En semaine, le nombre moyen de passages atteint son maximum à 8h et à 18h, avec respectivement 169 et 160 passages en moyenne par heure, soit 2,7 fois plus que la moyenne horaire observée sur l’ensemble de la

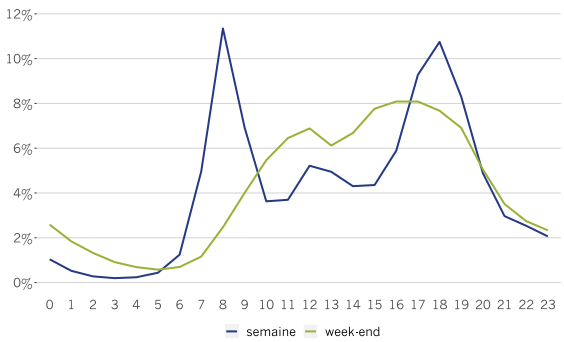

Fig. 28 : Répartition horaire des passages 2022 en semaine et le week-end (base 309 compteurs “utilitaires”)

journée. Le week-end, la fréquentation se répartit de façon plus homogène sur la journée, avec une concentration entre 10h et 19h.

Pratique utilitaire : chiffres clés de quelques collectivités de plus de 500 000 habitants

Attention, **seules les données des compteurs utilitaires sont représentées** dans le tableau ci-dessous. Les collectivités citées peuvent disposer de plus de compteurs que ceux mentionnés. En outre, les indicateurs ci-présents ont été élaborés à partir des compteurs utilitaires localisés dans les collectivités citées, indépendamment de leur propriétaire.

	Ens. des compteurs utilitaires	Bordeaux Métropole	Eurométropole de Strasbourg	Grand Lyon	Lille Métropole	Métropole Nice Côte d'Azur	Nantes Métropole	Toulouse Métropole	Ville de Paris
Nb de compteurs analysés en 2022	363	11	34	59	19	9	54	6	56
Nb de compteurs utilisés pour l'évolution 2022/2021	250	10	22	46	9	4	45	1	46
Population municipale[1]		819 604	511 552	1 416 545	1 182 250	553 305	672 420	806 503	2 145 906
Densité d'habitants/Km²[2]		1 417	1 515	2 654	1 760	374	1 285	1 760	20 360
Nb d'emplois[2]		351 681	206 143	592 809	464 891	216 575	288 555	352 815	1 077 875
Part modale vélo[3]		7.5 %	12.8 %	5.3 %	3.4 %	1.9 %	6.5 %	6.2 %	5.3 %
Part modale transports en commun[3]		20.7 %	24.8 %	30.8 %	19.7 %	20.7 %	21.2 %	21.2 %	64.7 %
Part modale voiture[3]		60.9 %	51.0 %	50.0 %	66.6 %	56.7 %	61.5 %	61.9 %	10.7 %
Nb de passages journaliers moyen 2022	1 291	1 198	1 802	1 850	367	332	733	1 084	2 532
Évolution 2022/2021	+15 %	+4 %	+17 %	+13 %	+17 %	+14 %	+14 %	nd	+17 %
Évolution 2022/2021 (hors périodes de confinement)	+14 %	+4 %	+16 %	+12 %	+18 %	+12 %	+13 %	nd	+16 %
Nb de passages journaliers moyen en semaine	1 494	1 367	1 899	1 865	380	1 033	668	1 005	2 907
--> hors congés et jours fériés	1 610	1 492	2 027	2 004	397	1 031	727	1 118	3 136
--> congés et jours fériés	1 318	1 181	1 706	1 656	354	1 037	579	834	2 564
Nb de passages journaliers moyen le week-end	942	779	1 187	1 176	314	973	344	429	2 020
Nb moyen de passages horaires (en semaine)	60	57	84	87	17	15	36	52	116
--> en heures de pointe	124	114	160	186	35	24	79	128	236
--> hors heures de pointe[4]	39	38	59	54	11	12	21	27	76
-> Écart en % entre les heures de pointe et hors heures de pointe	+221 %	+198 %	+171 %	+246 %	+215 %	+102 %	+279 %	+373 %	+212 %

nd : non disponible (nombre de compteurs disponible insuffisant ou nul)
1. Source : Insee, Populations légales 2020. Recensement de la population 2020
2. Insee, Recensement de la population 2019
3. Source : Insee, Recensement de la population 2019. Fichier mobilités professionnelles (domicile - lieu de travail). Part du vélo/transport en commun/voiture comme moyen de transport principal dans les déplacements domicile-travail)
4. Heures de pointe : ces horaires correspondent aux pics de trafic observés entre 7h et 9h le matin et en entre 17h et 19h l'après-midi

Pratique utilitaire : chiffres clés de quelques collectivités de moins de 500 000 habitants

Attention, **seules les données des compteurs utilitaires sont représentées** dans le tableau ci-dessous. Les collectivités citées peuvent disposer de plus de compteurs que ceux mentionnés. En outre, les indicateurs ci-présents ont été élaborés à partir des compteurs utilitaires localisés dans les collectivités citées, indépendamment de leur propriétaire.

	Ens. des compteurs utilitaires	Dunkerque Grand Littoral	Grand Chambéry	Grenoble Métropole	Le Havre Seine Métropole	Tours Métropole Val de Loire	Ville de Charleville-Mézières	Ville de Montreuil
Nb de compteurs analysés en 2022	363	9	11	16	10	17	4	6
Nb de compteurs utilisés pour l'évolution 2022/2021	250	7	11	14	2	10	0	5
Population municipale[1]		192 635	138 240	448 457	265 498	298 041	46 388	111 367
Densité d'habitants/Km²[2]		642	263	822	536	766	1 475	12 485
Nb d'emplois[2]		68 621	57 367	185 222	98 074	116 311	15 009	48 772
Part modale vélo[3]		3.1 %	5.8 %	10.8 %	2.1 %	4.8 %	2.0 %	4.7 %
Part modale transports en commun[3]		8.8 %	10.4 %	21.5 %	13.6 %	16.8 %	8.0 %	61.0 %
Part modale voiture[3]		77.5 %	69.1 %	55.6 %	71.5 %	66.2 %	70.0 %	20.2 %
Nb de passages journaliers moyen 2022	1 291	165	848	1 752	291	624	339	1 211
Évolution 2022/2021	+15 %	+22 %	+10 %	+21 %	nd	+13 %	nd	+23 %
Évolution 2022/2021 (hors périodes de confinement)	+14 %	+24 %	+10 %	+20 %	nd	+14 %	nd	+23 %
Nb de passages journaliers moyen en semaine	1 494	199	951	1 975	233	571	347	953
--> hors congés et jours fériés	1 610	174	1 004	2 180	235	589	339	1 060
--> congés et jours fériés	1 318	237	872	1 667	230	544	358	792
Nb de passages journaliers moyen le week-end	942	225	661	1 042	190	444	239	628
Nb moyen de passages horaires (en semaine)	60	7	39	85	13	28	16	56
--> en heures de pointe	124	12	75	186	24	53	28	113
--> hors heures de pointe[4]	39	6	26	51	10	20	12	36
-> Écart en % entre les heures de pointe et hors heures de pointe	+221 %	+101 %	+185 %	+263 %	+151 %	+163 %	+135 %	+211 %

nd : non disponible (nombre de compteurs disponible insuffisant ou nul)
1. Source : Insee, Populations légales 2020. Recensement de la population 2020
2. Insee, Recensement de la population 2019
3. Source : Insee, Recensement de la population 2019. Fichier Mobilités professionnelles (domicile - lieu de travail). Part du vélo/transport en commun/voiture comme moyen de transport principal dans les déplacements domicile-travail)
4. Heures de pointe : ces horaires correspondent aux pics de trafic observés entre 7h et 9h le matin et en entre 17h et 19h l'après-midi

Les compteurs loisirs à la loupe

Présents principalement sur le Schéma national des véloroutes

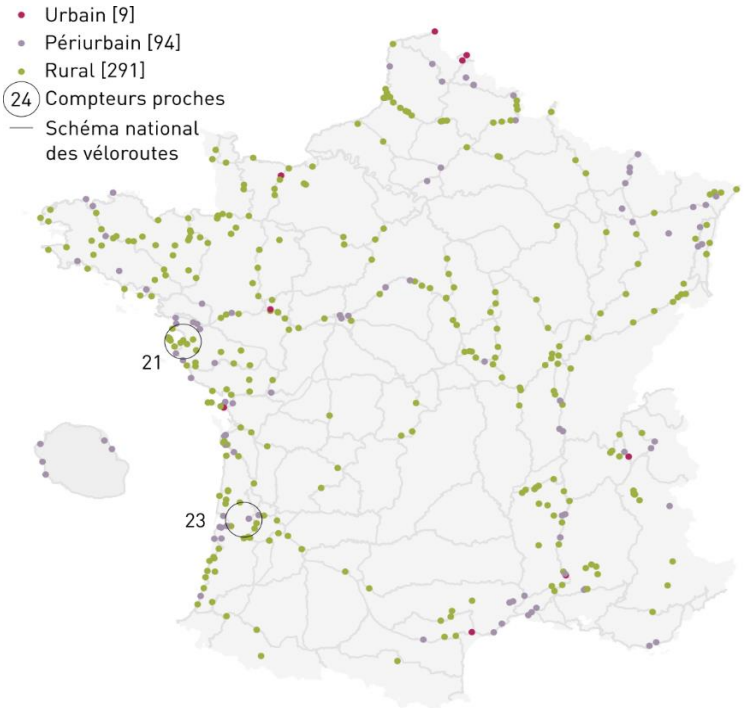

Fig. 29 : Carte des compteurs “loisirs” pris en compte dans les analyses

À ce jour, 394 compteurs dits « de loisirs » sont intégrés aux analyses des données de la PNF. Ils représentent plus d’un tiers d’entre eux. Ce type de site est surtout identifié en zone rurale (74 % des compteurs loisirs). On en recense également 24 % en zone périurbaine, une présence non négligeable. Celle-ci reflète probablement à la fois une pratique de loisirs par la population locale et une pratique touristique, voire itinérante, notamment sur les itinéraires du Schéma national. **La fréquentation varie selon le milieu. Elle est comprise entre 129 passages en moyenne par jour en milieu rural et 254 en milieu urbain**.

Le Schéma national des véloroutes est le principal support de la pratique de loisirs. 69 % des compteurs sont implantés sur le réseau (41 % sur les EuroVelo et 28 % sur le reste du Schéma).

Notons que **les conditions météorologiques de l'année 2022 n'étaient pas aussi propices à la pratique cycliste de loisirs qu’en 2021**. En effet, des épisodes de fortes chaleurs et des incendies ont rendu le mois d'août particulièrement difficile pour les cyclistes. De plus, la pluie et le froid ont pu dissuader bon nombre d’usagers au printemps et à l'automne. Un élément à prendre en compte lors de l'interprétation des chiffres moyens.

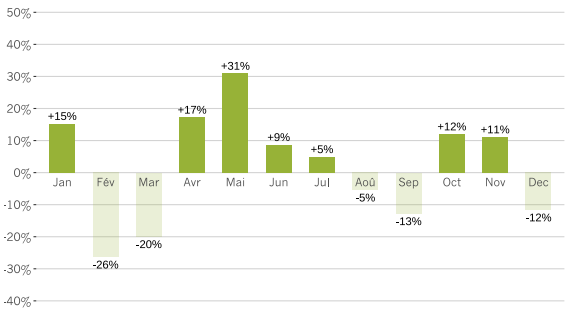

Fig. 30 : Évolution du nombre de passages mensuels 2022 par rapport à 2021, à échantillon comparable (base 180 compteurs “loisirs”)

En 2022, malgré le soulagement postpandémique, d'autres défis se sont imposés à la pratique de loisirs. Entre les incendies d'août et les gelées précoces de septembre, la fréquentation a subi des revers (-5 % et -13 % respectivement). La diminution observée pendant les autres mois reflète davantage un retour à la normale : les compteurs « loisirs » enregistrent pour les mois de février et mars, 67 et 84 passages en moyenne respectivement, des volumes comparables à ceux de 2019.

Après une très bonne année 2021, la fréquentation « loisirs » continue de progresser, mais de façon modérée (+3 % par rapport à 2021). Le pic a été atteint début août (semaine 31) avec une fréquentation moyenne journalière de 386 passages. Le creux a été atteint fin décembre (semaine 51) avec 17 passages en moyenne par jour.

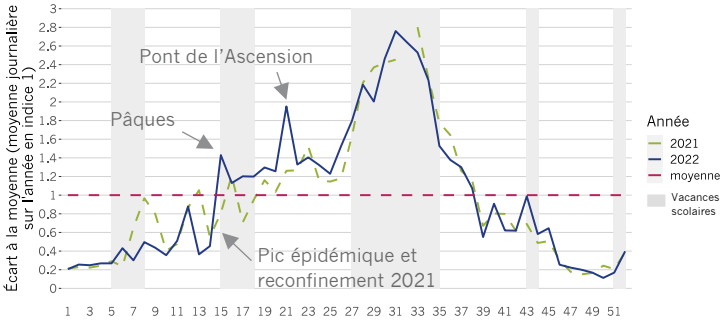

Fig. 31 : Comparaison de la fréquentation journalière en 2022 et 2021, à échantillon comparable (base 180 compteurs "loisirs")

Week-ends et congés, des jours propices à la pratique de loisirs

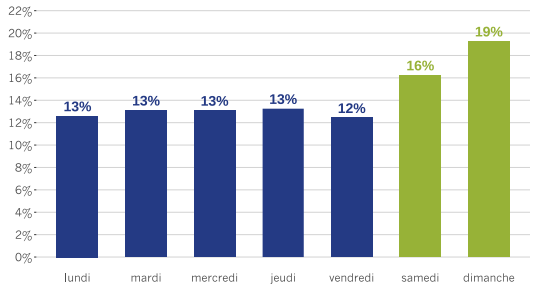

Fig. 32 : Répartition du nombre de passages 2022 selon les jours de la semaine (base 351 compteurs "loisirs")

À contrario de la pratique utilitaire, les jours les plus fréquentés sont les samedis et dimanches. La fréquentation moyenne le week-end est d'environ 168 passages par jour, soit 36 % de plus que la semaine (123 passages par jour).

Les vacances scolaires et les jours fériés sont également propices à la pratique de loisirs. La fréquentation journalière moyenne y est 1,7 fois plus importante qu'un jour normal et 1,3 fois plus que la moyenne (1,4 fois en semaine et 1,1 le week-end).

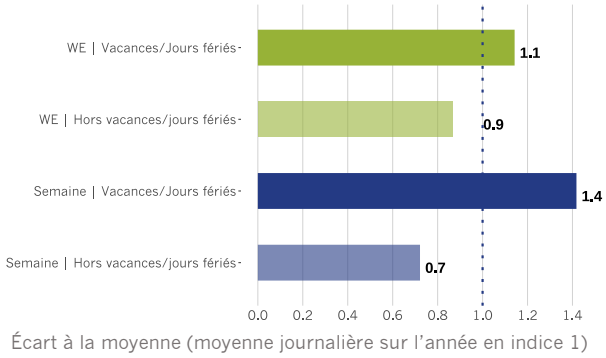

Fig. 33 : Comparaison de la fréquentation vacances scolaires et jours fériés / hors vacances scolaires (base 351 compteurs "loisirs")

Pratique de loisirs : les chiffres clés en fonction de la zone d'implantation

	Ens. des compteurs loisirs	Urbain	Périurbain	Rural
Nombre de compteurs analysés en 2022	**394**	9	94	291
Part des compteurs sur le Schéma national des véloroutes (dont EuroVelo)	**69 %**	67 %	72 %	68 %
Nombre de passages journaliers moyen 2022	**148**	254	197	129
Nombre de compteurs utilisés pour l'évolution 2022/2021	**261**	6	57	198
Évolution 2022/2021	**+3 %**	+6 %	-1 %	+5 %
Évolution 2022/2021 (hors périodes de confinement)	**+2 %**	+10 %	-2 %	+3 %
Nombre de passages journaliers moyen en semaine	**123**	218	175	103
Nombre de passages journaliers moyen le week-end	**168**	297	239	141
Poids de la semaine	**64 %**	65 %	65 %	64 %
Poids du week-end	**36 %**	35 %	35 %	36 %
Nombre de passages journaliers moyen en juillet et août	**297**	444	374	268
Nombre de passages journaliers moyen sur le reste de l'année	**103**	199	157	82
Poids de juillet et août	**37 %**	31 %	33 %	40 %
Poids du reste de l'année	**63 %**	69 %	67 %	60 %

Ces données sont à considérer avec précaution compte-tenu des effectifs réduits, en particulier pour les compteurs situés en milieu urbain. Elles permettent néanmoins d'apporter un premier éclairage sur les lieux de pratique de loisirs.

Les compteurs mixtes à la loupe

Des compteurs à pratique mixte : deux profils s'entrecroisent

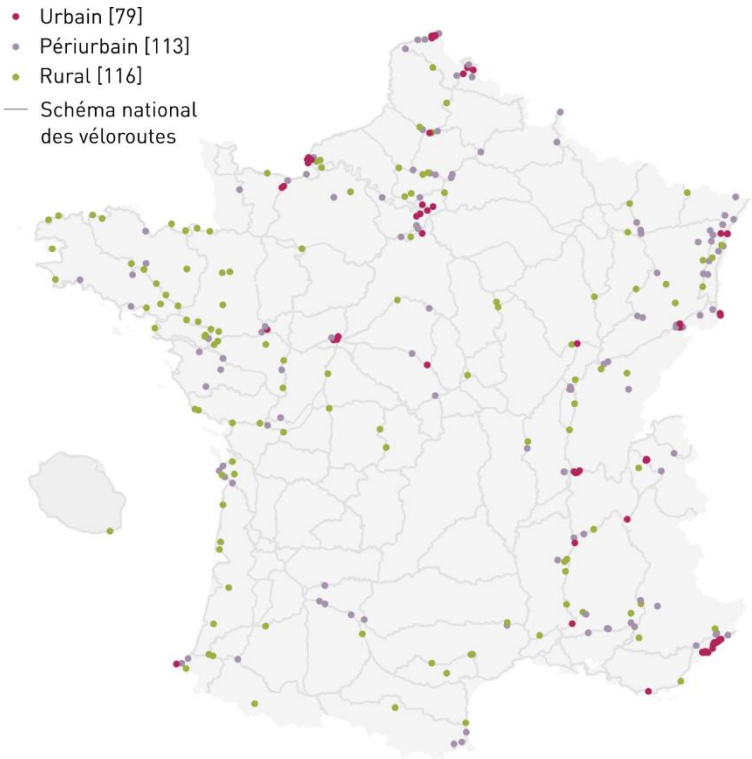

Fig. 34 : Carte des compteurs "mixtes" pris en compte dans les analyses

Les compteurs identifiés comme étant à pratique mixte cumulent à la fois un profil de données lié à la pratique utilitaire et un profil de données lié à la pratique de loisirs. **308 compteurs mixtes sont pris en compte dans les analyses 2022, soit 29 % des compteurs analysés**.

En 2022, les pratiques mixtes sont observées dans tous les types de milieu : urbain, périurbain et rural. **C'est toutefois en zones rurales et périurbaines que l'on identifie le plus grand nombre de compteurs à pratique mixte** (respectivement 38 % et 37 % des compteurs mixtes analysés en 2022). En moyenne, les compteurs mixtes enregistrent 291 passages par jour. Comme souvent, ce chiffre diffère fortement en fonction de la zone d'implantation. Ainsi, il atteint 109 passages par jour et par compteur en zone rurale et 165 en zone périurbaine, contre 743 en zone urbaine.

64 % des compteurs mixtes sont implantés sur des itinéraires inscrits au Schéma national des véloroutes, dont plus de la moitié sur des itinéraires EuroVelo. La fréquentation y est généralement supérieure à la moyenne : 374 passages par jour contre 143 pour les compteurs mixtes situés hors Schéma national.

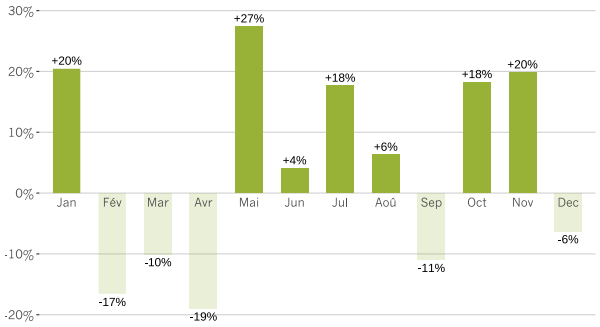

Fig. 35 : Évolution du nombre de passages mensuels 2022 par rapport à 2021, à échantillon comparable (base 138 compteurs « mixtes »)

La fréquentation des compteurs mixtes progresse de 5 % par rapport à 2021, un résultat tiré vers le haut par la pratique en milieu urbain (+6 %). Les évolutions mensuelles reflètent à la fois des tendances observées sur les compteurs utilitaires et de loisirs. Comme pour les compteurs utilitaires, la fréquentation progresse en mai, ainsi qu'en juillet/août et en octobre/novembre. Et à l'image des compteurs loisirs, elle diminue sur les mois de février, mars et septembre.

Comme pour la fréquentation de loisirs, la pratique mixte est globalement supérieure à la moyenne d'avril à septembre. La fréquentation moyenne est comprise entre 81 passages par jour et par compteur en janvier (semaine 1) et 421 en août (semaine 31).

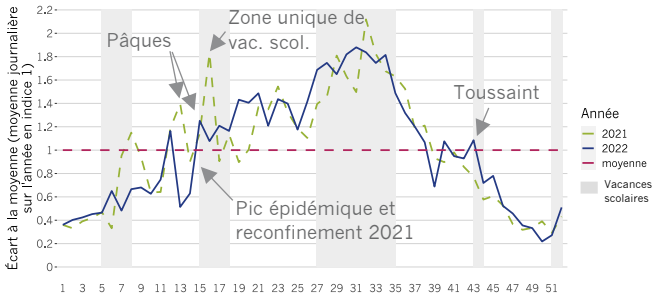

Fig. 36 : Comparaison de la fréquentation journalière en 2021 et 2022, à échantillon comparable (base 138 compteurs "mixtes")

Une fréquentation homogène sur la semaine et peu impactée par les vacances et jours fériés

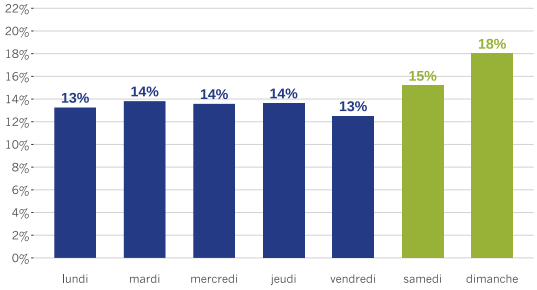

Fig. 37 : Répartition du nombre de passages 2022 selon les jours de la semaine (base 268 compteurs "mixtes")

En 2022, la répartition de la fréquentation selon les jours de la semaine est similaire à celle de 2021. Une fréquentation homogène durant la semaine et une hausse le week-end. **Le dimanche se démarque et représente près d'un cinquième de la semaine**. La fréquentation de loisirs prend le relais de la fréquentation utilitaire. Ainsi, le week-end, la fréquentation moyenne est d'environ 310 passages par jour et par compteur, soit 26 % de plus que la semaine (252 passages). C'est l'écart (en pourcentage) le moins important des trois pratiques observées.

Pour la pratique mixte, l'impact des vacances scolaires et jours fériés sur la fréquentation s'est accentué par rapport à l'an dernier. **En moyenne, durant les congés, la fréquentation journalière connaît une augmentation de 29 % comparée au reste de l'année.** Si l'on se penche sur la répartition semaine/week-end, cette différence s'accentue en semaine avec une hausse de 34 % pendant les vacances, contre une progression plus modeste de 14 % durant les week-ends de la même période. En moyenne, la fréquentation mixte en semaine passe de 297 passages par jour et par compteur en période de vacances à 222 sur le reste de l'année. Le week-end, elle passe de 331 pendant les vacances à 290 sur le reste de l'année.

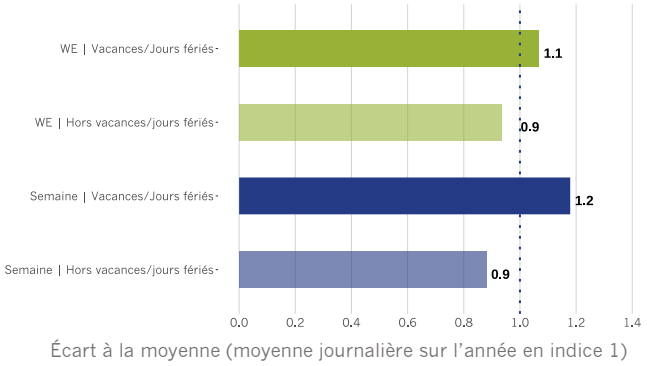

Fig. 38 : Comparaison de la fréquentation vacances scolaires et jours fériés / hors vacances scolaires (base 268 compteurs "mixtes")

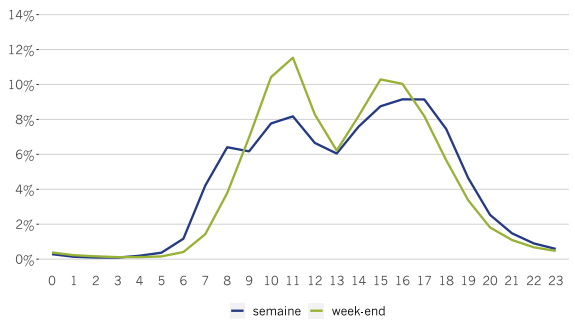

Fig. 39 : Répartition horaire des passages 2022 en semaine et le week-end (base 268 compteurs "mixtes")

Avant la crise Covid, la fréquentation mixte s'articulait autour de deux pics liés aux heures de pointe du matin et du soir. Depuis 2021, la répartition de la fréquentation des compteurs sur la journée est moins marquée en semaine. Une tendance qui se confirme en 2022. **La fréquentation s'articule désormais autour de deux « bosses » plutôt que des pics.** Chaque heure concentre une part moins importante de la fréquentation journalière, mais la période de forte fréquentation est plus longue. Le maximum de la bosse matinale est atteint entre 10h et 11h, celui de l'après-midi l'est entre 15h et 17h. Globalement le nombre de passages descend peu dans la journée. Entre 8h et 18h, chaque heure représente au moins 6 % du trafic journalier. Les heures pointes représentent 43 % des passages comptabilisés en semaine contre 37 % en 2021.

Pratique mixte : les chiffres clés en fonction de la zone d'implantation

	Ens. des compteurs mixtes	Urbain	Périurbain	Rural
Nombre de compteurs analysés en 2022	308	79	113	116
Part des compteurs sur le Schéma national des véloroutes (dont EuroVelo)	64 %	61 %	65 %	65 %
Nombre de passages journaliers moyen 2022	291	743	165	109
Nombre de compteurs utilisés pour l'évolution 2022/2021	205	48	81	76
Évolution 2022/2021	+5 %	+6 %	+4 %	+2 %
Évolution 2022/2021 (hors périodes de confinement)	+6 %	+6 %	+6 %	+2 %
Nombre de passages journaliers moyen en semaine	252	617	154	102
Nombre de passages journaliers moyen le week-end	310	715	205	140
Poids de la semaine	67 %	68 %	65 %	64 %
Poids du week-end	33 %	32 %	35 %	36 %
Nombre de passages journaliers moyen en juillet et août	435	924	307	229
Nombre de passages journaliers moyen sur le reste de l'année	235	588	140	89
Poids de juillet et août	27 %	24 %	31 %	35 %
Poids du reste de l'année	73 %	76 %	69 %	65 %

2 1 3 Palmarès des compteurs les plus fréquentés

Propriétaires	Compteurs	Nombre de passages moyen journalier 2022
Sites urbains		
Ville de Paris	Paris (73 boulevard de Sébastopol)	12 017
Ville de Paris	Paris (64 Rue de Rivoli)	8 551
Eurométropole de Strasbourg	Strasbourg (Rue de Vienne)	8 390
Grand Lyon Métropole	Lyon (Pont Lafayette)	6 710
Eurométropole de Strasbourg	Strasbourg (Place du corbeau)	6 026
Sites périurbains		
CD 73	Voglans (Villarcher)	1 248
CD 33	Andernos-les-Bains	934
CD 83	Hyères (l'Ayguade)	796
Sète Agglopôle Méditerranée	Marseillan (V8)	689
Agglomération Royan Atlantique	Saint-Georges-De-Didonne	640
Sites ruraux		
CC de L'Ile de Ré	Ars-en-Ré (Le Martray)	2 130
CC de L'Ile de Ré	La Couarde-Sur-Mer (Base Nautique Le Goisil)	1 912
Grand Annecy	Talloires	1 102
CC de L'Ile de Ré	Rivedoux-Plage (Sablanceaux)	906
CC Maremne Adour Côte-Sud	Labenne (Vélodyssée)	884
Site le plus fréquenté de chaque vile / agglomération contributrice		
Ville de Paris	Paris (73 boulevard de Sébastopol)	12 017
Eurométropole de Strasbourg	Strasbourg (Rue de Vienne)	8 390
Grand Lyon Métropole	Lyon (Pont Lafayette)	6 710
Nantes Métropole	Nantes (Cours des 50 Otages sud)	4 826
Métropole Nice Côte d'Azur	Nice (Promenade des Anglais - Gambetta)	4 017
Grenoble Métropole (Syndicat mixte des mobilités)	(Grenoble) Cours Lafontaine	3 685
Grand Annecy	Annecy (Petit Port)	3 378
Ville de Montreuil	Montreuil (Croix de Chavaux)	3 018
Bordeaux Métropole	Bordeaux (68 cours de Verdun)	2 631
Toulouse Métropole	Toulouse (Place Matabiau)	2 410
Rennes Métropole	Rennes (Place de Bretagne)	2 365
CC de L'Ile de Ré	Ars-en-Ré (Le Martray)	2 130
Tours Métropole Val de Loire (Syndicat des mobilités)	Tours (Pont Wilson)	1 944
Annemasse Agglomération	Gaillard (Pont Noir)	1 914
Grand Chambéry	Chambéry (Parc du Verney)	1 892
Ville d'Avignon	Avignon (Pont Daladier)	1 386
Métropole Européenne de Lille	Lille (Grand Boulevard)	1 212

Propriétaires	Compteurs	Nombre de passages moyen journalier 2022
Site le plus fréquenté de chaque vile / agglomération contributrice		
Mulhouse Alsace Agglomération	Mulhouse (Totem)	1 079
CC Maremne Adour Côte-Sud	Labenne (Vélodyssée)	884
CU Caen la Mer	Caen (Promenade sevigné)	850
CC Île de Noirmoutier	Noirmoutier	789
Ville de Cannes	Cannes (Midi-Dolfus)	783
CA Grand Montbéliard	Montbéliard (Prés-la-rose Passerelle)	704
Sète Agglopôle Méditerranée	Marseillan (V8)	689
Agglomération Royan Atlantique	Saint-Georges-De-Didonne	640
Ville de Charleville-Mézières	Charleville-Mézières (Pont de la Victoire)	613
Dunkerque Grand Littoral	Dunkerque (Voie verte S9 Leffrinckoucke)	560
Angers Métropole	Bouchemaine	522
Ville de Nîmes	Nîmes (Boulevard Allende Nord)	520
CU Le Havre Seine Métropole	Le Havre (Strasbourg)	494
Dijon Métropole	Dijon (Tivoli)	475
CA Paris Saclay	Massy-Palaiseau	333
Métropole Aix Marseille Provence	Aix-en-Provence (Av. des Belges droite)	331
CA Le Grand Chalon	Chalon-Sur-Saône (Pont Jean Richard entrée sud)	302
CC Grands Lacs	Biscarrosse (Vivier)	277
CC Rosheim	Rosheim (Portes Léonardsau)	248
CC Rives de Moselle	Hauconcourt	245
Golfe du Morbihan Vannes Agglomération	Saint-Gildas-De-Rhuys (Le Net)	233
Ville Saint-Louis	Saint-Louis (Avenue de la Marne)	231
CC de l'Oisans	Le Bourg-d'Oisans (Pont rouge)	219
CC Mimizan	Bias (Lespecier)	217
CC Côte Landes Nature	Lit et Mixe (Cap de L'Homy)	192
CA Béziers	Béziers (EV8)	188
CC Dombes Saône Vallée	Trévoux	158
Ville de Lannion	Lannion (Aérodrome)	124
CA Grand Poitiers	Mignaloux-Beauvoir	121
CA Annonay	Saint-Marcel	113
CC Pays de Montfaucon	Montfaucon	105
CA Le Grand Périgueux	Annesse-et-Beaulieu (Passerelle P9)	104
CC Médoc Atlantique	Naujac-sur-Mer (Kiosque)	93
CC Erdre et Gesvres	Nort-sur-Erdre (Rue des Frênes)	90
CC Bouzonvillois Trois Frontières	Sierck-les-Bains	85
CC de la Veyle	Grièges (RD51)	65
CC des Sucs	Yssingeaux	64
CA Vitré Communauté	Montreuil-sous-Pérouse (Lieu-dit Gerard)	51
CC du Pays des Achards	Saint-Julien-Des-Landes (Lac du Jaunay)	44
CC Cœur de Saintonge	Crazannes	39
Ville de Briançon	Briançon (La guisane)	29

Classement réalisé sur la base des données partagées et validées pour les analyses 2022. Attention, certaines collectivités ne partagent pas l'intégralité de leur parc de compteurs et certaines n'apparaissent pas dans le classement car leurs compteurs ont rencontré des problèmes techniques ou sont sur des zones de travaux.

CRÉDITS

© Vélo & Territoires

Rédaction :
Carolina BORRÉ, Vélo & Territoires
Stéphanie MANGIN, Vélo & Territoires

Photos de couverture : ©Agence de développement du tourisme et des territoires du Cher, ©Thierry Fournier/Métropole de Lyon, ©Eco-Compteur/Benoit Lebon

Cartes : Fabien COMMEAUX, Vélo & Territoires

Source des données géographiques : © Vélo & Territoires, Observatoire national des véloroutes

Soutien technique : Eco-Compteur

Date de publication : juin 2023

Financé par

MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS
Liberté Égalité Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

vélo& territoires

COORDINATEUR DU RÉSEAU NATIONAL CYCLABLE

eco compteur

MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS

Liberté Égalité Fraternité

ADEME

AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE